

■ **Adrenaline International Ski School Sàrl**, à Bagnes, Immeuble 'Les Arcades', 1936 Verbier, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 18. 12. 2003. But: enseignement du ski selon le Ski suisse et les directives de l'AEISS, développement et exploitation d'écoles de ski, formation de nouveaux professeurs de ski et encadrement de moniteurs; dans la mesure de ses moyens, mise à disposition de logements en faveur des professeurs de ski. Capital social: CHF 20'000.--. Faits qualifiés: apports en nature et reprise de biens: selon contrat du 18.12.2003 et bilan arrêté au 01.07.2003, sont apportés à la société les actifs et passifs de la raison individuelle 'Adrenaline International Ski School Luca Voisin', à Bagnes. Les actifs s'élevant à CHF 368'636.42 et les passifs à l'égard des tiers à CHF 89'787.80, l'actif net est de CHF 278'848.60. Apport accepté pour ce prix et payé par remise aux fondateurs des deux parts sociales qui constituent le capital, le solde de CHF 258'848.60 étant inscrit au passif du bilan en faveur de l'apporteur. Organe de publication: FOOSC. Capital social entièrement libéré. Personnes inscrites: Voisin, Luca, de Corgémont, à Verbier (Bagnes), associé et gérant, avec signature individuelle, pour une part sociale de CHF 19'000.--; Voisin née Pelletier, Claire, citoyenne française, à Verbier (Bagnes), associée, sans droit de signature, pour une part sociale de CHF 1'000.--.

Journal no 363 du 16.03.2004
(02179484 / CH-621.4.006.894-9)